



SAINTONGE

Décision n° 153/2025
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste au travail » avec l'organisme PSF SOLUTION de Saint-Hilaire de Villefranche pour :

- Monsieur BEN ABDALLAH Hedi,
- Monsieur BURGAUD Damien,
- Monsieur CHÉRAT Dimitri,
- Monsieur DELAGE Anthony,
- Monsieur GAUMET Nicolas,
- Monsieur LEROUX Bruno,
- Monsieur MICHOT Sonny,
- Madame NOISETTE Laura,
- Monsieur TOUILLON Bertrand,
- Madame GAGNIER Nathalie,

le 31 mars 2025 pour un montant total net de 680,00 €.

Fait à Jonzac,
Le 14 MARS 2025

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU